

Pruillé - Le - Chétif

n°40 - Janvier 2017

Mon village



Adhésion de la commune à Le Mans Métropole au 1^{er} janvier

Découvrez la carte de vœux
de l'équipe municipale
au milieu du bulletin



© Réalisation
Le Mans Métropole



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

2	Informations services publics
3	Mot du Maire
4	Informations : L'influenza aviaire
4	Participation citoyenne
4	Quid des participations financières du contribuable
5	Le service de proximité - Commerce : changement de propriétaire
6	Brèves : Boîtes aux lettres - Gestes citoyens
6	Journée du Patrimoine
6	Projet PLUI
7	Démarches administratives
8	Desserte Setram
9	Réunion publique Setram - TIS
9	Le Service Coup D'Pouce transféré
10	Plan de notre ligne 32 : Pruillé / Gare routière
12	Téléphone mobile
13	Fibre optique
14	Brèves : La restauration scolaire
14	Solution des jeux de la page 24
14	Le TEM
15	L'aménagement sécuritaire
16	Travaux - Investissement communaux
16	Loisirs Enfance Jeunesse
17	Le comité des fêtes
17	Brèves : Les aides au logement
17	Fleurissement
18	Sentiers du Bocage Pruilléen
19	Familles Rurales - Anciens combattants
20	Tennis Club Pruilléen
21	Football Club Saint Georges / Pruillé
21	Générations mouvement
22	Les représentants des parents de l'école
22	Jacques-Yves Cousteau
22	Le saviez-vous ? : Le succès des jeux de sociétés
22	Amicale de l'école J.Y. Cousteau
23	Cartable pour le Sénégal
23	Le saviez-vous ? : Origine de la galette
23	Brèves : Travaux de peinture
23	Repas du CCAS
24	Agenda
24	Jeux

INFORMATIONS SERVICES PUBLICS

Infos Mairie

Lundi : 13h à 17h
Mercredi : 9h à 12h
Vendredi : 13h à 17h
Mardi : 14h à 18h
Jeudi : 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h
Tél. : 02 43 47 18 73
Fax : 02 43 47 22 92
Courriel : mairie.pruille-le-chetif@wanadoo.fr

Agence postale communale

Tél. : 02 43 47 18 66

Lundi : 15h à 17h
Mercredi : 10h à 12h
Vendredi : 15h à 17h
Mardi : 15h45 à 17h45
Jeudi : 15h45 à 17h45
Samedi : 10h à 11h45
Levée du courrier : du lundi au vendredi : 15h30 - Le samedi : 11h

Restaurant scolaire

Pruillé-le-Chétif : Tél. : 02 43 47 12 42
 Adresse mail : cantine.pruille@yahoo.fr

Prévenir au plus tôt et avant 8h45 de l'absence d'un enfant (malade etc.)

Tarifs du restaurant scolaire :

Repas enfant : 3,40 €
 Repas adulte : 5,50 €
 Repas personne âgée : 6,70 €

Accueil périscolaire

Accueil périscolaire municipal

Le matin : tous les jours du lundi au vendredi, de 7h30 à 8h50
Les mercredis : de 12h00 à 12h30
Le soir : les Lundis Mardis Jeudis de 17h à 18h30
 les Vendredis de 16h à 18h30

Facturation en fonction du quotient familial (y compris le mercredi midi) :

Tranche A : 0.70€ / demi-heure
Tranche B : 0.85€ / demi-heure
Tranche C : 1.00€ / demi-heure

Déchets verts

Pruillé-le-chétif : fermeture les samedis et les veilles de jours fériés à 19h00, réouverture les lundis et lendemains de jours fériés à 9h00.

Déchetterie

Rouillon - Le Ribay (hors déchets verts)

Les horaires d'ouverture sont :

Lundi, mardi et mercredi : 9h à 12h
Jeudi et vendredi : 14h à 18h
Samedi : 9h00 à 12h et 14h à 18h

Gestion des déchets spécifiques : reporter vous au guide pratique de Le Mans Métropole déposé dans votre boîte aux lettres en début d'année ou téléphoner au 02 43 47 47 60.

Assistante sociale

Mme LEMOINE : Vous pouvez la contacter au secrétariat de la circonscription de la Couronne Mancelle à Allonnes au 02 43 14 33 60.

Eglise de Saint-Pierre

La visite de l'Eglise est possible aux horaires d'ouverture de la Mairie. Adressez-vous à la Mairie pour obtenir la clé.

LE MOT DU MAIRE

Chers Pruilléens et Pruilléennes

2017 s'ouvre devant nous avec de nouveaux horizons, de nouveaux enjeux et des défis à relever. Dans un monde qui bouge nous avons le devoir chacun à notre niveau de nous adapter.

Dans cet esprit et dans le prolongement de la loi NOTRe, les élus de Pruillé-le-Chétif travaillent activement depuis plus de 6 mois aux conditions d'adhésion de la commune, à la Communauté Urbaine de Le Mans Métropole.

Echanges, négociations, rigueur ont été notre ligne de conduite réciproque avec la volonté d'aboutir à la meilleure qualité de service, à la stabilité des charges et recettes budgétaires de la commune et à la neutralité fiscale pour les Pruilléens. La répartition des compétences et la recherche de l'optimisation des coûts doivent permettre de maintenir et de déployer nos services de proximité.

2017 sera nécessairement une année d'ajustement dans la mise en place de cette nouvelle organisation.

Je crois pouvoir compter sur les engagements qui ont été pris par LMM envers la commune et les valeurs de solidarité à l'intérieur de notre nouvelle communauté composée de 19 communes.

2017 sera aussi l'année de création du SIVOM du Bocage Cénomans à l'échelle de nos 5 communes (Chaufour-Notre-Dame, Fay, Trangé, Pruillé-le-Chétif, Saint-Georges-du-Bois) afin de continuer à exercer la compétence enfance et jeunesse (Maison de la petite enfance, tichets sports, accueil du mercredi etc.).

Les travaux d'aménagement de notre commune avancent bien ! La première tranche route de Trangé est presque terminée. Celle de Rouillon laisse déjà entrevoir un aperçu entre les cheminements, les stationnements, les écluses et la voie de circulation. Au rythme actuel du chantier et avec des conditions météorologiques favorables, la dernière tranche (route de Trangé et parking de la salle d'animation rurale) devrait être terminée courant du 1^{er} semestre 2017.

Je tiens dans ce petit mot à remercier vivement toutes les associations de notre village et tous les bénévoles qui œuvrent pour l'animation et le dynamisme de Pruillé-le-Chétif. Dans ce domaine, jamais rien n'est acquis et tout repose sur les bonnes volontés. J'en appelle vraiment à la mobilisation de chacune et chacun avec le temps qu'il dispose pour venir renforcer les équipes associatives.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à vous, à votre famille et à vos proches une excellente année 2017 pleine de moments de bonheur, de joies et surtout de bonne santé.

Isabelle LEBALLEUR, Maire



Pruillé - Le - Chétif
 Mon village

Mairie - route du Mans - 72700 - Pruillé-le-Chétif
Directrice de la publication : Isabelle Leballleur
Photos : Equipe municipale
Conception, réalisation : Mélyny Fourmy
Impression : Imprimerie de Pontlieue - Le Mans

Information

L'influenza aviaire menace nos élevages



Vous détenez des poules, des canards, des oies... dans une basse-cour, alors soyez vigilant et acteur de la lutte contre l'influenza aviaire :

- Où que vous soyez situé dans le département, **rentrez vos volailles** ou mettez en place des filets de protection,
- **Limitez tout contact** entre vos volailles et les oiseaux sauvages
- Alimentez et abreuvez vos volailles à l'abri de la faune sauvage
- **Si vous constatez une mortalité anormale dans votre basse-cour :** Alertez votre vétérinaire ou la direction départementale de la protection des populations.

Plus d'informations sur : <http://www.sarthe.gouv.fr>

Participation citoyenne



Nous encourageons toutes les initiatives pour embellir notre village (participation à des actions de peinture, de débroussaillage, de fleurissement...), pour développer du lien social (participer au dépouillement lors des élections, distribuer les infos de la mairie dans les boîtes aux lettres de votre quartier...).

Chacun, en fonction de ses compétences peut avoir du temps disponible et l'envie pour proposer sa participation à la vie.

Quid des participations financières du contribuable

Le principe de neutralité fiscale : c'est l'engagement que l'adhésion à Le Mans métropole ne se traduise pas, par une augmentation des contributions directes et des redevances.

A titre d'exemple, nous vous traitons ci-dessous, le cas d'un ménage, propriétaire de son logement ayant 1 personne à charge et consommant 100 m³ d'eau.

Le premier tableau représente les

cotisations 2016 dues à partir d'une base locative de 1340. En 2017, s'ajoutera la taxe d'ordures ménagères.

Le 2^e tableau montre les variations en € de la nouvelle fiscalité après notre intégration dans Le Mans Métropole. Pour ce cas précis, nous constatons une baisse de 34€.

A noter que ces calculs sont effectués avec des bases et des taux constants.

Taxes foncières 2016 Détail du calcul des cotisations

Département 72 SARTHE				Commune: 247 A PRUILLE LE CHETIF			
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxes ordures ménagères	Taxes GEMAPI
Taux 2015	20,38%	%	2,48%	19,30%	%	%	%
Taux 2016	20,38%	%	2,48%	19,30%	%	%	%
Adresse							
Base	1340		1340	1340			
Cotisation	273		33	259			565
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisations							
2015	270		33	256			
2016	273		33	259			
%	1,11%	%	0%	1,17%	%	%	%

	Taxe d'habitation et Foncier Bâti	Ordures ménagères (1)	Assainissement
Avant intégration à Le Mans Métropole		Redevance 162 €	166 €
Après intégration à Le Mans Métropole	Principe de neutralité fiscale à taux et bases constants	Taxes de 7.41 % de la base d'imposition soit : 1340 x 7.41% 99 €	195 €
VARIATION	0 €	- 63 €	+ 29 €

(1) La redevance d'ordures ménagères sera supprimée à compter de 2017 et sera remplacée par une taxe d'ordures ménagères qui figurera sur votre avis de taxes foncières sur les propriétés bâties. Les propriétaires d'un logement en location pourront répercuter cette taxe auprès de leurs locataires.

Adhésion à Le Mans Métropole au 1^{er} janvier 2017

Quelques exemples de répartition des compétences

Compétences	Avant adhésion		Après adhésion		
	Commune	CCBC	Commune	LMM	SIVOM
1 - URBANISME FONCIER					
Autorisation d'urbanisme	x		x		
Opérations foncières	x		x		
Déclaration d'intention d'aliéner	x			x	
2 - AMENAGEMENT URBAIN					
Aménagement d'espaces publics	x			x	
Parcs municipaux	x		x		
3 - VOIRIE CIRCULATION ECLAIRAGE PUBLIC					
Voirie en agglo	x			x	
Voirie hors agglo		x		x	
Chemins ruraux		x	x		
Espaces verts	x		x		
Eclairage public	x			x	
4 - EAU ASSAINISSEMENT					
Assainissement collectif des eaux usées	x			x	
Assainissement non collectif		x		x	
5 - ORDURES MENAGERES - PROPRETE					
Collecte des ordures ménagères		x		x	
Nettoyement des espaces publics	x			x	
6 - HABITAT LOGEMENT					
Aide à la création et à la réhabilitation de logements sociaux		x		x	
7 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					
Promotion et commercialisation des zones d'activités		x		x	
8 - TRANSPORT					
Desserte transport en commun				x	
AUTRES COMPETENCES NON REPRISES PAR LMM					
Enfance jeunesse (Maison de la petite enfance, tickets-sports, accueil du mercredi etc...)		x			x
Personnel communal	x		x		
Entretien des bâtiments	x		x		
Ramassage des animaux errants et fourrière		x	x		
Achat en commun de combustible et groupements de commandes		x	x		

LES 19 COMMUNES DE LE MANS METROPOLE :

Aigné, Allonnes, Arnage, Champagné, Coulaines, La chapelle Saint-Aubin, La Milesse, Le Mans, Mulsanne, Rouillon, Ruauillon, Saint-Saturnin, Sargé Les-Le Mans, Yvré l'Evêque, Trangé, Saint -Georges-Du-Bois, Pruillé Le Chetif , Fay, Chauffour-Notre-Dame



© Le Mans Métropole

Le service de proximité

Le Mans Métropole

Suite à notre adhésion à LMM, vous pouvez désormais signaler par :
- téléphone (02 43 47 45 45 en tapant 1),
- par courriel (cellule.proximite@le-mans.fr),
- sur internet (lemans.fr)
- par courrier (cellule de proximité Relation à la population, 16, avenue François Mitterrand, CS40010, 72039 Le Mans Cedex 9).

Les problèmes techniques que vous rencontrez : une chaussée boueuse, un dépôt sauvage d'ordures, un égout bouché, une fuite d'eau sur le réseau public, un trou sur la chaussée ...

Commerce

Le Rando a changé de propriétaire

Depuis le 19 septembre dernier Mme Irène Morchoisne a repris le commerce Le Rando.



Le bar-tabac-presse-restaurant est une entreprise familiale puisque Mme Morchoisne exerce ces différentes activités entourée de ses enfants. Des travaux d'agrandissement et d'embellissement ont été réalisés dans l'ancienne épicerie permettant d'offrir une plus grande capacité d'accueil au niveau de la restauration. La cuisine est traditionnelle avec un menu à 12.50€.

Ce commerce est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 14h et de 16h45 à 19h30. Le samedi de 9h à 13h et de 17h à 19h30 et le dimanche de 9h à 13h.

Boîtes aux lettres

Pensez à mettre votre nom (vos noms) sur votre boîte aux lettres pour faciliter la distribution du courrier et éviter les erreurs d'acheminement.

Gestes citoyens



Quelques herbes invasives, un peu de mousse glissante sur le trottoir, quelques débris jetés, quelques résidus de taille... nuisent à l'image de votre commune et peuvent présenter un danger pour les piétons. Un petit coup de binette, un peu de nettoyage à proximité de votre habitation amélioreraient le cadre de vie et la circulation de chacun.

Journée du patrimoine

Merci aux bénévoles

Merci à Thérèse, Jocelyne et Michel, Marie-Thérèse et Claude, Françoise et Jean-François, Maryline et Didier qui ont animé ce week-end, en faisant visiter l'église et partager l'histoire de notre commune (exposition photos, compositions florales...).



Le cœur de notre église fleuri par les bénévoles des journées du Patrimoine

Projet PLUI

L'avancement du projet Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le PLUI du Bocage Cénomans est arrivé à son terme et a été validé par les élus communautaires le 22 décembre 2016 après examen des observations des personnes publiques.

Le PLU Intercommunal sera donc exécutif dès l'accomplissement des formalités réglementaires de publicité, soit dans environ 2 mois.

Les orientations d'aménagement de notre commune ont été prises en compte. En voici l'essentiel :

- Une programmation à 15 ans de l'urbanisation afin de pouvoir adapter les équipements à l'arrivée de nouveaux habitants tout en respectant nos capacités d'investissement (station d'épuration, réseau hydraulique, école,...) Tout ceci en lien avec les objectifs fixés dans le SCoT du Pays du Mans. Une étude pré-opérationnelle sera réalisée avant l'ouver-

ture à l'urbanisation de certaines zones afin d'assurer une parfaite cohérence des enjeux d'aménagement (hydraulique, espaces verts, cheminements piétons, voirie, implantations des constructions)

- La préservation des espaces naturels de notre territoire dans le respect de leur usage : espaces agricoles, espaces boisés, espaces verts, espaces d'équipement

- Le fléchage d'espaces réservés notamment pour poursuivre les connexions des cheminements doux et l'aménagement d'espaces sécurisés pour les déplacements actifs (marche, vélo...).

Ce document est désormais la référence en matière d'urbanisme. Il est donc important de le consulter en amont de vos projets (déclaration de travaux ou permis de construire)

L'ensemble du PLUI est consultable en mairie.



VALIDÉ

Démarches administratives



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Service-public.fr : Le site officiel de l'administration française pour télécharger vos formulaires et répondre à vos questions.

A découvrir, diverses informations :

Papiers - Citoyenneté : Carte d'identité, passeport, demande d'acte de naissance...

Famille : Enfant, scolarité, décès, succession...

Social Santé : Aides sociales, droits des patients, chômage...

Travail : Recrutement, Rémunération, santé sécurité au travail...

Logement : Achat immobilier, aides financières...

Transport : Permis de conduire, contrôle technique, mesures anti-pollution...

Argent : Assurances, banque, épargne...

Justice : Procédures judiciaires, infractions...

Etrangers : en France, Français à l'étranger...

Loisirs : Chasse Pêche, temps libres...

Démarches administratives

Service-public.fr/particulier rubrique Papiers - Citoyenneté

Carte d'identité : Attention... projet en cours pour que les demandes de carte nationale d'identité ne soient plus déposées auprès de votre mairie de domicile. Seules certaines communes seront autorisées à recevoir les demandes (voir article ci-dessous passeport).

Passeport : Les demandes sont à déposer auprès d'une mairie équipée d'un système de recueil administratif (Allonnes, Le Mans, La Suze etc...) et souvent sur rendez-vous. N'attendez pas le dernier moment pour effectuer vos démarches.

Sortie de territoire : nouvelle règle pour les mineurs.

Dans un contexte international marqué par des départs de Fran-

çais – dont certains mineurs – vers des zones de conflits, le Parlement a souhaité établir un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs (article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016, codifié à l'article 371-6 du code civil).

Urbanisme

Avant de déposer un projet, prenez connaissance du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) auprès du secrétariat de mairie afin que votre projet soit compatible avec la réglementation en vigueur

Service-public.fr/particulier

rubrique Logement :

pour répondre à vos questions et télécharger vos formulaires.

1- Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction (garage, dépendance, abri de jardin, abri pour animaux...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan d'occupation des sols (POS) ;
- construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;
- construction d'une clôture (décision des élus de Pruillé-le-Chétif) ;
- construction d'une piscine dont le bassin à une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) à une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m ;
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix

d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;

- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière ;

- changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;

- réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

2 - Un permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande ampleur.

2-1 Travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.

Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

2-2 Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Si votre construction est située en zone urbaine d'une commune dotée d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un plan d'occupation des sols (POS), un permis est nécessaire :

- si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ;
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².



Desserte SETRAM

Service des personnes à mobilité réduite



Minibus assurant les transports PMR par la SETRAM

Pour bénéficier du service de transport à mobilité réduite (PMR), les personnes doivent avoir un taux d'invalidité d'au moins 80%, taux reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et habiter l'une des communes de Le Mans Métropole.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de résidence est seul chargé d'étudier le dossier de demande et habilité à autoriser l'accès à ce service. Après accord, la SETRAM, chargée des transports, assure la vérification de l'accessibilité des lieux et de l'autonomie de la personne.

Les demandes d'informations en matière d'admission, de tarification ou toute autre question sur le mode de fonctionnement du service sont reçues par courrier (SETRAM - Service PMR, 48 avenue Pierre Piffault, 72027 LE MANS cedex 2), par mail : service.pmr@setram.fr ou par téléphone (02 43 40 66 60).



Desserte SETRAM

Ligne 32 : Pruillé le Chétif – Gare routière



Minibus SETRAM assurant notre ligne 32



Depuis le 1^{er} janvier, les transports urbains de Le Mans Métropole desservent notre commune. Un minibus de 8 places assises assure du lundi au dimanche des déplacements fixes ou à la demande entre notre cœur de village et la gare routière du Mans (16 Boulevard Robert Jarry côté Crédit Agricole). Cette nouvelle offre vient en complément des voyages TIS (tous maintenus). Notre adhésion à Le Mans Métropole est une nouveauté importante pour la mobilité de notre population.

Afin d'éviter la circulation de bus à vide et d'optimiser les déplacements, LMM propose des voyages à la demande aux heures creuses. Lors de vos appels, n'oubliez pas de préciser le nombre de places assises nécessaires à votre déplacement (voyageur seul ou accompagné). De même, pour tout empêchement ne vous permettant pas

d'être présent à l'arrêt, il vous est demandé d'en prévenir la SETRAM.

Pour obtenir un transport à la demande, appeler le 02 43 40 66 36, le matin avant 12h pour un départ après 14h, l'après-midi avant 17h pour un départ en matinée le lendemain. En cas d'annulation, n'oubliez pas de prévenir la SETRAM en appelant à ce même numéro (pas de contrainte horaire).

Nous avons l'assurance que les voyages qui seront quasi-demandés au quotidien évolueront, à terme, vers des horaires permanents. Nos accords avec le transporteur prévoient une réunion de concertation en avril prochain servant à définir l'offre qui sera mise en application à la rentrée de septembre prochain. Dans ce cadre, nous souhaitons que les clients fassent part de leurs remarques (au niveau des horaires...) à la mairie de Pruillé-le-Chétif, pour améliorer le service.

Nous souhaitons une adhésion des Pruilléens à ces nouveaux services de transport. Cela prouverait qu'ils ont démontré leur utilité et qu'ils ont répondu à un vrai besoin.



Réunion publique SETRAM



La réunion publique du 12 décembre dernier a connu un succès puisqu'environ 150 personnes ont pu prendre connaissance de l'offre proposée par Le Mans Métropole et présentée par la direction de la SETRAM. Les participants ont eu l'occasion d'échanger et les réponses apportées à leurs interrogations les ont rassurés.

Rappel : pour obtenir des informations complémentaires concernant les horaires, les correspondances, les tarifs, contacter le service clients de la Setram au 02 43 24 76 76 ou par l'intermédiaire de son site (www.setram.fr).



Les TIS

Les transports interurbains de la Sarthe

Pour toute demande d'information sur son réseau (itinéraires, horaires, infos trafic...), les TIS propose aux intéressés de se connecter sur son site www.lestis72.com et rappelle qu'il est également possible de télécharger les fiches horaires, le plan de réseau et les autres documents d'information voyageur.



Service

Le service COUP D'POUCE transféré à Ecommoy !



Pour suppléer l'absence d'un transport collectif régulier entre Pruillé-le-Chétif (la Mairie) et le Mans (La Croix Georgette), la mairie de Pruillé-le-Chétif, en partenariat avec le Pôle Métropolitain Le Mans-Sarthe et l'ADEME des Pays-de-la-Loire, avait installé début avril 2016 un dispositif de covoiturage spontané de proximité appelé COUP D'POUCE.

Notre adhésion à Le Mans Métropole au 1^{er} janvier 2017 et la desserte régulière, via le réseau SETRAM, mise en place depuis le 2 janvier, nous impose de mettre fin à ce service et à cette expérimentation sur notre commune.

Le dispositif COUP D'POUCE quittera donc notre commune le lundi 23 janvier. Mais bonne nouvelle, l'expérience va se poursuivre au sein de la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Bélinois entre les communes de Marigné-Lailly et d'Ecommoy.

Nous considérons cette première expérimentation positive : elle a permis, en particulier à la tranche de population la plus jeune, de se déplacer vers le Mans et de partager des moments de convivialité et de solidarité entre habitants.

Techniquement perfectible, nous espérons qu'une version améliorée et allégée de COUP D'POUCE permettra son essaimage à plus grande échelle : c'est un des objectifs du Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe au travers de son Programme Mobilité Durable.

Plan de notre ligne 32 : Pruillé-le-Chétif – Gare routière

Sur Pruillé-le-Chétif, vous pouvez accéder à cette ligne aux arrêts Beausoleil, route de Fay, Cité et Saint-Joseph. Notre ligne dessert les arrêts Saint-Georges (en correspondance avec les lignes 4 vers centre-ville du Mans/Coulaines et 26 vers Allonnes pour rejoindre le TEMPO), Follerey, Vieux Colombier et Patis St Lazare. L'arrêt Gare Routière est situé avenue Robert Jarry, face à la gare routière devant le crédit agricole.

OFFRE SETRAM VERS GARE ROUTIÈRE

OFFRE TIS

 Ce trajet est uniquement desservi à la demande. Réservation au 02 43 40 66 35

Ligne 32 Destination: Gare Routière												
Lundi au vendredi												
Route de Fay	07:20	08:20	09:25	10:30	11:30	12:43	13:40	14:35	15:30	16:25	17:20	18:15
Cité	07:22	08:22	09:27	10:32	11:32	12:45	13:42	14:37	15:32	16:27	17:22	18:17
St Joseph	07:28	08:28	09:33	10:38	11:38	12:51	13:48	14:43	15:38	16:33	17:28	18:23
St Georges	07:30	08:30	09:35	10:40	11:40	12:53	13:50	14:45	15:40	16:35	17:30	18:25
Follerey	07:33	08:33	09:38	10:43	11:43	12:56	13:53	14:48	15:43	16:38	17:33	18:28
Vx Colombier	07:35	08:35	09:40	10:45	11:45	12:58	13:55	14:50	15:45	16:40	17:35	18:30
St Lazare	07:41	08:41	09:46	10:51	11:51	13:04	14:01	14:56	15:51	16:46	17:41	18:36
Gare Routière	07:45	08:45	09:50	10:55	11:55	13:08	14:05	15:00	15:55	16:50	17:45	18:40

Correspondance avec la ligne 26 Destination: Allonnes

St Georges	07:46	08:33	09:38	10:49	11:44	12:55	14:05	14:55	15:46	16:42	17:38	18:27
------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

(Croix Georgette)

 Ce trajet est uniquement desservi à la demande. Réservation au 02 43 40 66 35

Ligne 7				
L Ma Me J V	A	B	A	C
Route de Fay	07:08	07:59	08:04	13:43
Cité	07:09	08:00	08:05	13:44
St Joseph	07:13	08:09	08:09	13:48
Gare Routière	07:30	08:26	08:24	14:08

(A) : périodes scolaires
(B) : périodes vacances scolaires
(C) : Toutes périodes

Correspondance avec la ligne 26
Destination: Allonnes

St Georges	07:46	08:33	09:38	10:49	11:44	12:55	14:05	14:55	15:46	16:42	17:38	18:27
------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

(Croix Georgette)

 Ce trajet est uniquement desservi à la demande. Réservation au 02 43 40 66 35

Ligne 32 Destination: Gare Routière												
Samedi												
	07:20	08:20	09:25	10:30	11:30	12:43	13:40	14:35	15:30	16:25	17:20	18:15
Cité	07:22	08:22	09:27	10:32	11:32	12:45	13:42	14:37	15:32	16:27	17:22	18:17
St Joseph	07:28	08:28	09:33	10:38	11:38	12:51	13:48	14:43	15:38	16:33	17:28	18:23
St Georges	07:30	08:30	09:35	10:40	11:40	12:53	13:50	14:45	15:40	16:35	17:30	18:25
Follerey	07:33	08:33	09:38	10:43	11:43	12:56	13:53	14:48	15:43	16:38	17:33	18:28
Vieux Colombier	07:35	08:35	09:40	10:45	11:45	12:58	13:55	14:50	15:45	16:40	17:35	18:30
St Lazare	07:41	08:41	09:46	10:51	11:51	13:04	14:01	14:56	15:51	16:46	17:41	18:36
Gare Routière	07:45	08:45	09:50	10:55	11:55	13:08	14:05	15:00	15:55	16:50	17:45	18:40

Correspondance avec la ligne 26 Destination: Allonnes

St Georges	07:46	08:33	09:38	10:49	11:44	12:55	14:05	14:55	15:46	16:42	17:38	18:27
------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

(Croix Georgette)

 Ce trajet est uniquement desservi à la demande. Réservation au 02 43 40 66 35

Ligne 7	
Samedi	
Route de Fay	07:59
Cité	08:00
St Joseph	08:09
Gare Routière	08:26

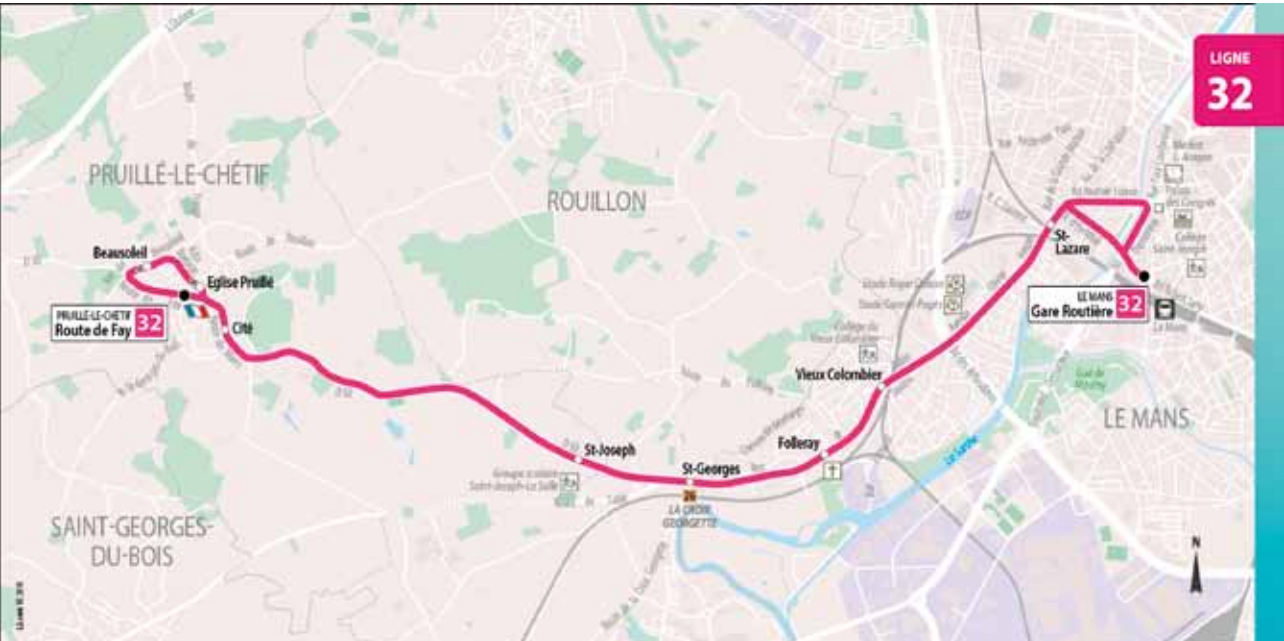
Correspondance avec la ligne 26
Destination: Allonnes

St Georges	07:46	08:33	09:38	10:49	11:44	12:55	14:05	14:55	15:46	16:42	17:38	18:27
------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

(Croix Georgette)

 Ce trajet est uniquement desservi à la demande. Réservation au 02 43 40 66 35

Ligne 32 Destination: Gare Routière							
Dimanche et jours fériés							
Eglise Pruillé	09:10	10:40	12:10	13:40	15:00	16:30	17:50
Beausoleil	09:11	10:41	12:11	13:41	15:01	16:31	17:51
Route de Fay	09:13	10:43	12:13	13:43	15:03	16:33	17:53
Cité	09:15	10:45	12:15	13:45	15:05	16:35	17:55
St Joseph	09:21	10:51	12:21	13:51	15:11	16:41	18:01
St Georges	09:23	10:53	12:23	13:53	15:13	16:43	18:03
Follerey	09:26	10:56	12:26	13:56	15:16	16:46	18:06
Vx Colombier	09:28	10:58	12:28	13:58	15:18	16:48	18:08
St Lazare	09:34	11:04	12:34	14:04	15:24	16:54	18:14
Gare Routière	09:38	11:08	12:38	14:08	15:28	16:58	18:18



OFFRE SETRAM VERS PRUILLÉ-LE-CHÉTIF

OFFRE TIS

 Ce trajet est uniquement desservi à la demande. Réservation au 02 43 40 66 35

Ligne 32 Destination: Pruillé Le Chétif												
Lundi au vendredi												
Gare Routière	07:55	09:00	10:00	11:00	12:15	13:10	14:05	15:00	15:55	16:50	17:45	18:45
St Lazare	07:58	09:03	10:03	11:03	12:18	13:13	14:08	15:03	15:58	16:53	17:48	18:48
Vx Colombier	08:03	09:08	10:08	11:08	12:23	13:18	14:13	15:08	16:03	16:58	17:53	18:53
Follerey	08:05	09:10	10:10	11:10	12:25	13:20	14:15	15:10	16:05	17:00	17:55	18:55
St Georges	08:07	09:12	10:12	11:12	12:27	13:22	14:17	15:12	16:07	17:02	17:57	18:57
St Joseph	08:09	09:14	10:14	11:14	12:29	13:24	14:19	15:14	16:09	17:04	17:59	18:59
Cité	08:15	09:20	10:20	11:20	12:35	13:30	14:25	15:20	16:15	17:10	18:05	19:05
Eglise Pruillé	08:16	09:21	10:21	11:21	12:36	13:31	14:26	15:21	16:16	17:11	18:06	19:06
Beausoleil	08:17	09:22	10:22	11:22	12:37	13:32	14:27	15:22	16:17	17:12	18:07	19:07
Route de Fay	08:19	09:24	10:24	11:24	12:39	13:34	14:29	15:24	16:19	17:14	18:09	19:09

Correspondance avec la ligne 26 Destination: St Georges

St Georges	08:05	08:59	10:06	10:58	12:13	13:18	14:14	15:07	15:57	16:50	17:45	18:48
------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

(Croix Georgette)

 Ce trajet est uniquement desservi à la demande. Réservation au 02 43 40 66 35

Ligne 7				
	C	D	A	A
Gare Routière	12:29	14:30	16:28	17:28
St Joseph	12:41	14:43	16:40	17:40
Cité	12:45	14:47	16:44	17:44
Route de Fay	12:47	14:49	16:45	17:45

(A) : périodes scolaires L Ma Me J V
(B) : périodes vacances scolaires
(C) : Toutes périodes L Ma Me J V
(D) : périodes scolaires le Mercredi

Correspondance avec la ligne 26
Destination: St Georges

St Georges	08:05	08:59	10:06	10:58	12:13	13:18	14:14	15:07	15:57	16:50	17:45	18:48
------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

(Croix Georgette)

 Ce trajet est uniquement desservi à la demande. Réservation au 02 43 40 66 35

Ligne 32 Destination: Pruillé Le Chétif												
Samedi												
Gare Routière	07:55	09:00	10:00	11:00	12:15	13:10	14:05	15:00	15:55	16:50	17:45	18:45
St Lazare	07:58	09:03	10:03	11:03	12:18	13:13	14:08	15:03	15:58	16:53	17:48	18:48
Vx Colombier	08:03	09:08	10:08	11:08	12:23	13:18	14:13	15:08	16:03	16:58	17:53	18:53
Follerey	08:05	09:10	10:10	11:10	12:25	13:20	14:15	15:10	16:05	17:00	17:55	18:55
St Georges	08:07	09:12	10:12	11:12	12:27	13:22	14:17	15:12	16:07	17:02	17:57	18:57
St Joseph	08:09	09:14	10:14	11:14	12:29	13:24	14:19	15:14	16:09	17:04	17:59	18:59
Cité	08:15	09:20	10:20	11:20	12:35	13:30	14:25	15:20	16:15	17:10	18:05	19:05
Eglise Pruillé	08:16	09:21	10:21	11:21	12:36	13:31	14:26	15:21	16:16	17:11	18:06	19:06
Beausoleil	08:17	09:22	10:22	11:22	12:37	13:32	14:27	15:22	16:17	17:12	18:07	19:07
Route de Fay	08:19	09:24	10:24	11:24	12:39	13:34	14:29	15:24	16:19	17:14	18:09	19:09

Correspondance avec la ligne 26 Destination: St Georges

St Georges	08:05	10:04	13:16	14:06	16:04	16:54	18:52
------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

(Croix Georgette)

 Ce trajet est uniquement desservi à la demande. Réservation au 02 43 40 66 35

Ligne 7	
Samedi	
Gare Routière	12:29
St Joseph	12:41
Cité	12:45
Route de Fay	12:47

Correspondance avec la ligne 26
Destination: St Georges

St Georges	08:05	10:04	13:16	14:06	16:04	16:54	18:52
------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

(Croix Georgette)

 Ce trajet est uniquement desservi à la demande. Réservation au 02 43 40 66 35

Ligne 32 Destination: Pruillé Le Chétif							
Dimanche et jours fériés							
Gare Routière	09:40	11:10	12:40	14:10	15:50	17:00	18:20
St Lazare	09:43	11:13	12:43	14:13	15:53	17:03	18:23
Vx Colombier	09:48	11:18	12:48	14:18	15:58	17:08	18:28
Follerey	09:50	11:20	12:50	14:20	16:00	17:10	18:30
St Georges	09:52	11:22	12:52	14:22	16:02	17:12	18:32
Cité	10:12	11:42	13:12	14:42	16:22	17:32	18:52
Eglise Pruillé	10:13	11:43	13:13	14:43	16:23	17:33	18:53
Beausoleil	10:14	11:44	13:14	14:44	16:24	17:34	18:54
Route de Fay	10:16	11:46	13:16	14:46	16:26	17:36	18:56



Quel est le meilleur opérateur en téléphonie mobile 3G ou 4G sur notre territoire ?

En consultant les applications citées ci-dessous, vous pourrez obtenir des informations sur la qualité des services proposés par les différents opérateurs :

- L'association UFC-Que Choisir publie une carte interactive présentant le résultat des mesures effectuées par de milliers d'anonymes à partir d'une l'application mobile Info Réseau de l'UFC-Que Choisir (application gratuite disponible sur Android) téléchargée par plusieurs dizaines de milliers d'utilisateurs. www.quechoisir.org/carte-interactive-reseau-mobile-n21247/

• Le syndicat mixte des pays de la Loire, **Gigalis**, met à disposition une application similaire appelée **Gigalis Android** ou **Gigalis iOS** pour cartographier et mesurer en 1 clic la qualité de service fourni par chacun des opérateurs sur la région. Une fois le test réalisé, nous pouvons afficher la carte des résultats par opérateur et par technologie (2G/3G/4G).

Important : ce classement varie en fonction des territoires et variera en fonction du temps, la situation n'est jamais figée, les opérateurs améliorent leur réseau en permanence, d'où l'intérêt de consulter régulièrement les cartes interactives mises à jour en temps réel.

Pourquoi il peut être opportun de changer d'opérateur de téléphonie mobile ?

De multiples raisons peuvent vous y conduire, par exemple nous avons retenu celles-ci :

- Si vous n'êtes pas satisfait du réseau de votre offre actuelle (et que ça rame !).
- Si vous souhaitez profiter d'une offre promotionnelle, bien souvent ce n'est possible que si vous changez d'opérateur.
- Si vous avez un téléphone 4G et que vous voulez vous en servir à pleine puissance.
- Si vous perdez le « tarif préférentiel » lié à votre opérateur internet



actuel : (Orange, Free, SFR, Bouygues), cas que vous rencontrerez si vous passez à l'internet très haut débit via la fibre (**Ozone**).

- Si vous avez rajouté un boîtier **femtocell** à votre box ADSL (Livebox, freebox, Bbox, Box, etc.) pour améliorer la prestation en téléphonie mobile de votre opérateur (quand vous êtes à votre domicile et près de votre Box !), signe que votre opérateur n'est probablement pas le meilleur !

Comment changer facilement d'opérateur en téléphonie mobile ?

C'est facile. C'est votre nouvel opérateur qui se chargera de résilier votre ancien abonnement. Pour vous, « il suffira de » :

- Repérer une offre attractive chez l'opérateur de votre choix.
- Récupérer son numéro **RIO**, en appelant à partir de son téléphone mobile le numéro **3179** (un SMS vous sera envoyé automatiquement, donc inutile d'essayer de noter ce que vous dit la voix synthétique !).
- Aller sur le site de l'opérateur et souscrire en ligne en spécifiant :
 - Votre RIO,
 - Que vous souhaitez conserver votre numéro actuel,
 - Votre Nom Prénom adresse et références bancaires mentionnés sur votre RIB,
- Ou aller en boutique, avec votre téléphone, votre RIO, un RIB et un justificatif de domicile
- À l'issue de cette première procédure, vous recevrez à votre domicile une nouvelle carte SIM. Cette nouvelle puce doit être activée pour être utilisable (sécurité). Cette opération s'effectue simplement sur internet via votre espace client créé à la souscription de l'offre.
- Le jour J, lorsque votre ancien opérateur vous aura coupé le signal, vous devrez suivre la procédure suivante :
 - Eteindre votre téléphone
 - Ajuster la taille de votre nouvelle

carte SIM (livrée au grand format) à la taille attendue par votre téléphone, en retirant les parties inutiles.

- Insérer la carte SIM dans votre téléphone et le redémarrer.

Attention : Au moment de saisir le code PIN, pensez bien à utiliser le nouveau, celui lié à votre nouvelle puce. Ce code SIM est souvent inscrit sur le support plastique qui contenait la puce. Si d'aventure vous saisissez 3 fois un code SIM erroné, le déblocage de la puce de votre carte SIM se fera en saisissant le code PUK également disponible sur le support plastique.

Important : Si vous avez souscrit un abonnement avec engagement de durée, la résiliation avant terme peut générer des frais. Pour connaître la date de fin, composez le 3179 (appel gratuit) depuis votre mobile et deux possibilités se présentent :

- **Vous êtes engagés pour une période de 12 mois :** vous aurez à régler les mensualités qu'il vous reste en intégralité.
- **Vous êtes engagés sur une période de 24 mois :** à nouveau deux cas de figures possibles :
 - Vous résiliez votre contrat après le 12^e mois, vous devez régler le quart des mensualités restantes.
 - Vous souhaitez partir avant le 12^e mois, vous aurez à payer l'intégralité des mensualités restantes jusqu'au 12^e mois ainsi que le quart des mensualités des 12 mois suivants.

Important : Si vous avez souscrit à un abonnement pour acheter votre téléphone moins cher, celui-ci est peut-être "bloqué" pour ne fonctionner que sur le réseau de votre opérateur. Pour le débloquent, vous aurez besoin de votre numéro **IMEI**. Ce code sert à protéger votre téléphone en cas de vol. Pour le connaître, taper ***#06#** sur votre clavier (il est également présent sur votre batterie et l'emballage de votre téléphone. Votre opérateur se chargera ensuite de l'opération (gratuite si vous possédez votre téléphone depuis plus de trois mois, sinon vous devrez payer quelques dizaines d'euros, selon les opérateurs).

Pruillé-le-Chétif passe à la fibre optique



Vue du câblage de l'armoire fibre optique. Que de fils !

Grâce au travail de Sarthe Numérique chargé du déploiement de la fibre optique en Sarthe, au soutien de la région, de l'Etat, des fonds structurels européens, à la communauté de communes du bocage Cenomans, la majorité des habitants de Pruillé-le-Chétif peuvent bénéficier d'un accès Internet illimité compris entre 100 et 300 MB.

La réunion publique du mardi 6 décembre 2016 a marqué le lancement de la commercialisation de la fibre optique. Deux fournisseurs d'accès à Internet se sont fait connaître :

- **OZONE** pour une offre tournée vers les particuliers ;
- **Sarthe Fibre** pour une offre tournée vers les entreprises.



Ces opérateurs proposent aux Sarthois des abonnements adaptés à leurs besoins. Ce réseau de fibre optique ouvert à tous les opérateurs saura s'adapter aux besoins du futur.



Importante participation à la réunion de présentation de la mise en service de la fibre optique

La restauration scolaire

Depuis trois ans, les repas pour la restauration de l'école Jacques-Yves Cousteau de Pruillé-le-Chétif étaient préparés au restaurant scolaire de Saint-Georges-du-Bois.

Depuis le 3 janvier 2017, ces repas sont désormais préparés à Pruillé-le-Chétif en respectant les mêmes contraintes alimentaires.

Les solutions des jeux de la page 24

Les mots croisés :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	M	E	T	R	O	P	O	L	E	
2	E	T	R	E		I	R	E	N	E
3	T	O	U	C	H	E	N	T		N
4	E	N	C	R	A	G	E		I	F
5	O	N		U	T	E		C	R	I
6		E	S	T	E		C	O	O	L
7	E	M	P	E	S	E		U	N	E
8		E	R	S		R	A	V	I	E
9	E	N	A		S	E	M	E	E	S
10	S	T	Y	L	E	S		E	S	

Le mot à trouver :

1	2	3	4	5	6	7
C	O	M	M	U	N	E

Le sudoku :

2	8	7	9	1	3	5	4	6
1	4	5	2	7	6	8	9	3
9	3	6	8	5	4	7	2	1
7	1	3	5	8	2	9	6	4
5	2	9	6	4	1	3	8	7
8	6	4	7	3	9	1	5	2
6	5	8	1	2	7	4	3	9
3	9	1	4	6	5	2	7	8
4	7	2	3	9	8	6	1	5

Clin d'œil sur les fêtes de fin d'année :
Le Père Noël bien sûr

Le TEM

Le Temps Educatif Municipal



Véronique et Nathalie ;
- **Atelier de cuisine** : Thierry et Nelly ;
- **Sports intérieurs** : Basile ;
- **Sports extérieurs** : Stéphane ;
- **Jeux de sociétés** : Gérard ;
- **Animations autour du livre** : Dominique.

Pendant les temps municipaux, les bambins de la maternelle et les CP ont confectionné des décorations de Noël pour l'Amicale des Parents dans le but de les vendre au marché de Noël organisé le 4 décembre dernier.

Pour célébrer Noël et la fin de l'année 2016, la municipalité a offert, à tous les enfants inscrits au TEM, un goûter et une « boom » leur permettant de danser. Les bambins ont été ravis et sont partis le cœur léger en vacances. Un gros succès et beaucoup de bruit, petits et grands furent ravis.

Comme tous les ans, le père Noël est passé au restaurant scolaire de l'école Jacques-Yves Cousteau. Il est apparu à la fin du traditionnel repas de Noël durant lequel les enfants se sont régalés.

Toute l'équipe vous souhaite, à vous et vos proches, une très belle année 2017.



L'aménagement sécuritaire

Des routes de Rouillon et Trangé

Planning et organisation du chantier

Comme vous pouvez le constater, les travaux de la route de Trangé sont pratiquement terminés. En effet, il ne reste plus qu'à réaliser les marquages au sol et la pose des candélabres prévus d'ici mars 2017.

L'aménagement de la route de Rouillon est bien avancé et la fin des travaux est annoncée début février en espérant que les conditions climatiques ne retardent pas la réalisation.

Viendront ensuite, les aménagements du parking de la salle d'animation rurale et de la route de Trangé (tronçon allant de l'intersection des routes de Trangé et de Rouillon à la rue du Bordage). Une déviation sera à nouveau mise en place pour faciliter l'exécution des travaux et assurer la sécurité des agents.

Idéalement, nous souhaiterions réaliser l'aménagement du parking pendant les vacances de février mais tout dépendra de l'avancement du chantier et des conditions climatiques. Si tout va bien, l'ensemble des travaux sera terminé courant premier semestre 2017.

Nous sommes conscients de la gêne que ces aménagements occasionnent, notamment par la limitation de la circulation et la réduction du stationnement. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le financement de ces travaux

L'équipe municipale a retenu pour le lot principal (terrassament – voirie – assainissement – signalisation) l'entreprise COLAS pour un montant de 510 485 € HT et pour l'éclairage public l'entreprise TELELEC pour un montant de 30 131 € HT.

L'ensemble de l'opération bénéficie de soutiens financiers :

- de l'état au titre de la DETR (*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*) pour 94 906 €,
- d'une dotation parlementaire pour 20 000 €,
- d'une aide du département dans le cadre du FDAU (*Fonds Départemental d'Aménagements Urbains*) pour 20 000 € et 4500 € au titre de l'aide départementale à la voirie,
- du Syndicat mixte du pays du Mans pour la création de chemins doux pour 7 230 € du programme européen LEADER,
- d'une participation de 44 000 € de la CCBC (*Communauté de communes du bocage cénomans*) pour les aménagements liés à sa compétence voirie.

Merci à tous ces financeurs qui nous ont permis de concrétiser ce projet afin d'améliorer efficacement la sécurité, la circulation et l'esthétique de notre village.

Ce chantier sera repris à partir du 1^{er} janvier par LMM en partenariat avec la commune au titre de sa compétence voirie.

Aménagement de la route de Trangé



Carrefour des routes de Trangé, Beausoleil et Richardière



Aménagement de la route de Rouillon

Travaux

Les réalisations du 2^e semestre 2016



Peinture de 2 classes, du couloir et marquages au sol des jeux de l'école Jacques-Yves Cousteau.



Pose de cavurnes au cimetière.

Rénovation des plateaux des tables à la salle d'animation rurale.

Rénovation de la toiture du vestiaire d'Asnillé.

Les investissements communaux

Achat d'un tracteur tondeuse



Ce type de matériel va optimiser le temps de nos agents : largeur de coupe plus importante, suppression du ramassage et paillis protecteur grâce au mulching, maniabilité...

Loisirs Enfance Jeunesse

Un été animé avec LEJ !



Dans la continuité de son action, l'accueil de loisirs, géré par l'association Loisirs Enfance Jeunesse, a accueilli environ 110 familles issues des communes environnantes, dont 36 de Pruillé-le-Chétif). L'accueil s'est déroulé dans les locaux de Saint-Georges-du-Bois et a mobilisé une trentaine d'adultes pendant un mois.

Les enfants ont voyagé dans le « Manoir des LEJendaires » mêlant la découverte d'univers fantastiques tels que super héros, Jeux Olympiques, cirque, magie, pirates... Ils ont pu participer à diverses animations artistiques, manuelles et sportives, à des grands jeux, des sorties, des veillées et des nuits au centre. Un été particulier puisque le LEJ fêtait cette année ses 20 ans. Une occasion de plus pour convier familles, enfants, bénévoles, animateurs et élus à venir partager des moments de convivialité, de plaisir et de loisirs !



Cet été fut aussi triste et douloureux puisque « Gilles », **Gilles Piron, nous a quitté** à l'âge de 59 ans. Il était enseignant, chargé de développement à l'Union Régionale des Francas, en poste auprès des Francas de la Sarthe et président de l'association LEJ, délégué départemental de l'Education Nationale à l'école Jacques-Yves Cousteau de Pruillé-le-Chétif, militant en faveur de l'enfance et de l'éducation. Ses convictions et son engagement pour la cause des enfants, sa volonté de transmettre, de faire partager sa bonne humeur et son sens de la convivialité laissent une empreinte immense.

Cet engagement si fort qu'il nous a transmis, ces valeurs et cette envie, nous poussent déjà à penser à l'été prochain et aux futures aventures à vivre et à faire vivre...

Le Comité des Fêtes

Le CDF à l'œuvre pour donner un peu de gaité au village



A la Présidence Gérard Le Hiress, Vice-Président : Dominique Pelé, Secrétaire : Catherine Vannier, Secrétaire Adjointe : Annick Tessier, Trésorière : Martine Violet, Commissaires aux comptes : Philippe Tessier et Gérard Boul, Membres : Marc Brault, Bruno Daubterre, Nadège Briant, Denis Carré.

Le Comité des Fêtes (CDF) s'est réuni le 30 septembre en Assemblée Générale (AG) au cours de laquelle a été évoqué le devenir du CDF. Compte tenu du peu d'effectif pour organiser les animations, de la démission du Président, les membres du CDF ne souhaitent plus continuer dans leur fonction, et arrêtaient toutes activités pour l'année 2016/2017.

Parmi les personnes présentes, Mmes Catherine Vannier, Paulette Ollivier et M. Bruno Daubterre se sont portés volontaires pour rejoindre le CDF. Ces trois nouvelles personnes ont redynamisé le groupe et la décision de continuer a été prise.

Après avoir délibéré les postes du bureau ont ainsi été attribués :

C'est ainsi que les animations pourront continuer.

Le 27 novembre : matinée intitulée « Novembre en Fête » avec exposition d'artisanat local et dégustation de « beaujolais nouveau et autres crus ». Malgré le beau temps, peu de Pruilliens se sont déplacés.

Espérons que les prochaines animations motiveront d'avantage la population. D'autres animations sont en préparations et feront l'objet d'une publication en temps opportun.

Bonne et heureuse année 2017 !

Aides au logement



Vous avez un projet de travaux concernant votre logement ?
Vous voulez faire des économies d'énergie ?
Vous souhaitez adapter votre logement à une perte d'autonomie ?

Profitez de rendez-vous gratuits et venez rencontrer :

- Un énergéticien
- Un architecte
- Un conseiller sur les aides financières

Plusieurs permanences existent sur notre territoire :

Plus d'informations au 02 43 28 47 93



Fleurissement

La commune a participé au concours régional des villes et villages fleuris 2016. Elle a conservé son label « une fleur » pour une durée de 3 ans.





Les participants à la randonnée matinale de 14km



Marie Laure, Jérôme et Christine du Théâtre du Merle Blanc



A la Péraudière, histoire contée de "La jeune fille au bain"

1976

C'est à l'initiative d'un groupe d'amis (Serge Lorillier, André Grignon, Jean Robert et leurs épouses) tous membres de l'Association Sarthoise des Chemins de Petites Randonnées et du Club Alpin, que les démarches administratives et les travaux de défrichements des itinéraires furent réalisés. À l'époque d'un monde agricole en plein remembrement, beaucoup de négociations, de volonté et de persévérance leur ont été nécessaires pour aller au bout de cette aventure. Monsieur Yvon, Maire et agriculteur apporta un soutien inconditionnel au projet

et l'inauguration de ces premiers circuits de randonnées en Sarthe fût célébrée le 3 octobre 1976. Entretenus et mis en valeur par les bénévoles de l'association et par la commune, ces chemins de randonnées sont de nos jours et en toute saison empruntés par de très nombreux randonneurs et promeneurs.

2016

Pour marquer ces 40ans d'existence, les associations de randonnées des SBP, ASCPR (Le Mans) et DLPA (Saint-Georges-du bois) ont organisé « Chemins en Fêtes ».

Cette manifestation a rassemblé le matin, 145 randonneurs qui ont pris part au parcours découverte de 14 km des chemins de Pruillé-le-Chétif et Saint-Georges-du-Bois, avec un pique-nique le midi au bord de l'orne champenoise. L'après-midi 220 personnes, dont une vingtaine d'enfants, ont participé à la balade familiale dans les sentiers nature et botanique. Les animations du Théâtre du Merle Blanc ont connu un vif succès auprès du public avec les histoires contées de « Machepied », « La jeune fille au bain », « Parcillette » et « Les moines jardiniers ». Cette journée s'est terminée à la salle des fêtes, par une exposition retraçant l'histoire des chemins et par un pot de l'amitié.

Si vous êtes tentés par la randonnée et la nature, n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'association des Sentiers du Bocage Pruilléen vous souhaite de Bonnes Fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2017.



Le public pendant l'histoire des Moines jardiniers

URGENT : Recherche bénévoles

Outre les activités qui ont été reconduites à la rentrée (modern jazz, judo, renforcement musculaire, théâtre...), nous avons mis en place de nouvelles activités qui ont remporté un vif succès : **cours d'œnologie, cours d'informatique, multi-activités pour les ados.**

Au total, nous proposons aux familles 8 activités variées aussi bien pour les enfants que pour les adultes et ce, grâce à l'investissement des bénévoles.

Or, l'année prochaine, nous sommes confrontés au **départ de 4 personnes** qui ont œuvré pendant plus de 10 ans dans l'association.

Un seul mot d'ordre : nous avons besoin impérativement de nouveaux bénévoles.

Sans cela, nous ne pourrions pas continuer à proposer ces activités de proximité qui permettent de dynamiser notre commune et de créer du lien social.

Inutile de vous dire que nous



sommes inquiets concernant la pérennité de notre association si le bureau qui ne comporte plus que 5 personnes, n'est pas renforcé.

Si vous voulez découvrir notre fonctionnement, faire connaissance avec les membres de l'association, vous pouvez contacter Nathalie Gainier, présidente : 06 08 30 96 76.

Nous comptons sur la mobilisation des pruilléens et pruilléennes pour que l'association perdure.

Tous les membres du bureau vous souhaitent une très belle année 2017.

Anciens combattants

Cette année encore, les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 ont été respectées dans un contexte marqué par les attentats.

À l'invitation de Madame le Maire et dans le cadre du devoir de Mémoire, hommage a été rendu devant le Monument aux Morts à tous ceux qui ont donné leur vie pour la Nation et aux Victimes des attentats.

Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, en présence des porte-drapeaux, les enfants, sous la conduite de leur enseignante, ont lu des poèmes et chanté la Marseillaise, ils ont été chaleureusement applaudis.



Un vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé ces commémorations.

La section A.C.P.G.-C.A.T.M. et Veuves remercient tous les participants venus nombreux.

Initiation à l'informatique



Une dizaine de personnes ont participé à des cours informatiques pour débutants, à la mairie de Pruillé-le-Chétif, de septembre 2016 à janvier 2017, le samedi de 10h à 12h.

Grâce à Etienne et Serge, animateurs bénévoles, cette nouvelle activité organisée par Familles Rurales a été appréciée. Elle a permis aux utilisateurs :

- de découvrir l'outil informatique (le clavier, les fonctionnalités etc...) ;
- de se familiariser avec le traitement de texte ;
- d'envoyer des courriels ;
- d'utiliser internet ;
- d'intégrer et de corriger des photos ;
- de classer des dossiers.

Cette animation pourrait être reconduite à compter de février 2017 en fonction du nombre d'inscrits et aux conditions suivantes :

- 40 euros par participant pour 3 mois.
- adhésion annuelle obligatoire de 26 € à Familles Rurales.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de Serge LE VAILLANT (téléphone : 06 09 96 52 97).



Les finalistes du tournoi interne :
Cédric, Nelly, Christine et Régis.

Comme chaque année, la vie du club a repris fin mars.

Des cours ont été dispensés pour 55 licenciés en 8 groupes de fin mars à fin juin 2016 composés de 10 filles, 29 garçons, 8 femmes et 8 hommes.

D'autre part, 25 élèves de CE1/CE2 de l'école Jacques Yves COUSTEAU ont découvert le tennis au cours des mois de mai et juin avec 6 séances d'une heure.

En Parallèle, 3 équipes ont défendu les couleurs du TCP lors du championnat de printemps avec de très bons résultats puisque l'équipe seniors hommes, après avoir terminé 1^{ère} de sa poule, est devenue championne départementale en 2^e division en gagnant la finale 5-0 contre TC RIVES SARTHE :

- L'équipe seniors hommes championne départementale en 2^e division.
- L'équipe seniors femmes classée 2^e sur 6 équipes en 2^e division.

- L'équipe mixte classée 4^e sur 5 équipes.

Résultat du tournoi interne 2016 :

Hommes : Cédric BARBIER bat Régis CHARLES : 6/3 - 6/4

Femmes : Nelly VARET bat Christine LEONARD : 6/1 - 6/3

Garçons 12-15 ans : Clément BARBIER bat Antoine BARBIER : 6/3 - 6/3

Garçons 9-11 ans : 1^{er} : Arsène CARRE, 2^e Sacha VANDERS-TRAETEN, 3^e Nathan HAYERE.

La saison 2016 s'est achevée par notre traditionnel barbecue début septembre puis par un week-end fin septembre consacré à des rencontres de double mixte dans la bonne humeur entre 8 équipes.

N'hésitez pas à vous inscrire dès le début du printemps 2017. Le TCP est un club familial avec 86 adhérents en 2016.

Tarif préférentiel pour les nouveaux adhérents.

Les cours reprendront fin mars et les autres activités seront renouvelées : championnat de printemps, tennis à l'école, tournoi interne, barbecue.

Notre souhait 2017 est de voir de nouveaux membres au sein du TCP pour aider les membres actuels et assurer la continuité du TCP.

Les membres du comité de direction du TCP vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Composition du bureau

Président : Régis CHARLES,
Trésorier : Laurent RENAULT,
Secrétaire : David VANDERS-TRAETEN. Membres : Jean-Marie FOURREAUX, Patrick GOU-DROYE, Stéphane GEORGES, David MEZANGE, Dominique PELÉ, Olivier HURAY, Stéphane THOMAS, Florent LALOUE.

Contact : Régis CHARLES
au : 06 31 96 56 58 ou
regis.charles2@orange.fr.

Les membres du comité de direction du TCP tiennent à rendre hommage à Gilles PIRON décédé l'été dernier. Gilles fut l'un des principaux fondateurs du club en 1988 et un Président, à la fin des années 90, dont ses compétences, sa disponibilité et sa bonne humeur ont été un bien précieux pour le TCP.



Initiation au tennis des élèves
de CE1 et CE2
de l'école J.Y. COUSTEAU.



Le Football a démarré la saison 2016/2017 sous un nouveau nom le « FCSGP ». Nous avons fusionné avec le club de Saint Georges du Bois afin que la pratique du football perdure au sein des deux communes. Les 2 anciens clubs étant en difficultés au niveau effectifs que ce soit joueurs pour l'un et dirigeants pour l'autre. Dominique Lechat est Président de ce nouveau club. Les deux communes s'étaient déjà préoccupées de nos jeunes joueurs voilà 3 ans. Tout ce qui avait été mis en œuvre à l'époque nous a confortés dans notre projet.

Cette fusion a permis de gonfler les effectifs et nous avons réussi à engager 3 équipes seniors, jouant en 2^e, 3^e et 4^e division du championnat du district. Nous avons recruté un entraîneur M. MUS-SARD Miguel dans le but de faire évoluer ce nouveau club. Il est soutenu de 6 autres coaches.

Les résultats actuels sont mitigés et l'objectif est de se classer dans les 5 premiers. Nous avons toujours une équipe de vétérans, pour eux, il y a eu un changement puisque cette année ils sont en 2^e division vétérans dans le championnat du district. Les matchs se déroulent sur les deux communes, et nous avons parfois compté une centaine de supporters venir les soutenir sur notre commune. Une affiche est mise à la boulangerie pour vous informer des rencontres des matchs.



Le nouveau maillot du club

Côté équipes jeunes, nous comptons 63 licenciés. Les équipes U13, U15 et U18 évoluent au sein de l'UFC309BC et certains ont du potentiel. Nous bénéficions d'un emploi civique qui intervient 24h par semaine pour l'école de foot. Trois jeunes du club ont bénéficié d'une formation pour encadrer les U9 et U11.

L'équipe dirigeante, composée de 34 personnes, s'est beaucoup investie depuis un an. Nous pouvons à présent ressentir une bonne ambiance, de la convivialité, du sérieux, un bon investissement de la part de tous.

Nous organisons diverses manifestations sur l'année sur les 2 communes. Nous avons organisé un tournoi de pétanque en septembre sur Saint-Georges-du-Bois et un loto en octobre sur Pruillé-le-Chétif. A venir, notre soirée dansante le 25 février prochain, un bric à brac sur Saint Georges en juin, un tournoi de foot...



Equipe Dirigeante du F.C.S.G.P



Générations mouvement de Pruillé-le-Chétif vous propose des moments de rencontre :

- Des jeux de sociétés, le deuxième jeudi de chaque mois, avec collation.
- Du Taï Chi Chuan tous les mardis de 9h à 10h30.
- Un repas annuel où tous les adhérents peuvent se retrouver et passer une journée conviviale.
- En décembre, la dégustation de la bûche, en janvier la galette et en février les crêpes.

Et ceci, moyennant une cotisation annuelle de 15 €.

Notre souhait : c'est de voir augmenter notre nombre d'adhérents et de proposer d'autres activités, notamment une marche de santé qui pourrait avoir lieu le jeudi matin une ou deux fois par mois.

Peut-être des jeux de tarots.

Rejoignez-nous, nous avons tous besoin de se faire des amis.

Pour plus d'informations, contactez-moi au 02 43 28 77 59. A bientôt et une très belle année 2017 à tous.

Le président, Pierre Péan

Certains ont pu découvrir notre calendrier 2017, nouveau pour notre commune cette année.

Le football Club Saint Georges/Puillé souhaite à tous les Pruilléens et Pruilléennes ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

Les représentants des parents de l'école Jacques-Yves Cousteau

Téléthon

Les 2 et 3 décembre derniers, avait lieu la 30^e édition française des journées nationales du Téléthon. Le vendredi soir, des parents et enfants de l'école Jacques-Yves Cousteau de Pruillé-le-Chétif participaient modestement à cet événement. Nous nous sommes réunis pour un lâcher de lanternes volantes, partager des crêpes et quelques boissons chaudes à la salle des fêtes.

Merci à tous les participants grâce auxquels nous avons vu s'envoler environ 80 lanternes lumineuses dans un ciel nocturne sans nuage. Un beau spectacle qui a plu aux petits et aux grands. Cette soirée a permis de récolter 515 € au profit de l'AFM pour la recherche sur les maladies génétiques. Merci encore à tous les participants, aux organisateurs et à la municipalité pour la réussite de cette soirée.

Amicale école Jacques-Yves Cousteau



La salle des fêtes aux couleurs de Noël



L'Amicale des parents d'élèves de l'école J.Y. Cousteau compte cette année 25 membres. L'objectif de l'association est de contribuer à créer des liens d'amitié entre les parents de l'école et de participer activement au financement des différents projets de l'équipe enseignante. Tous les parents d'enfants scolarisés à l'école sont les bienvenus !

Au mois d'octobre, et pour la première fois, l'Amicale, avec l'aide de M. Blot, a proposé aux sportifs de la commune et des alentours un Raid famille. Les équipes parents/enfants ont pu se confronter sur différentes épreuves comme la course d'orientation, le tir à la carabine, le parcours d'obstacles... dans une ambiance conviviale.

Une vraie réussite avec le soleil au rendez-vous ! Puis, le 20 novembre a eu lieu le traditionnel Bric à Brac, complet comme chaque année. Les exposants et le coin restauration ont attiré de nombreux visiteurs.

Le mois de décembre a été riche en activité : vente de chocolats pour Noël, vente de sapins, marché de Noël. Pour une première année, cette manifestation, qui a eu lieu le 4 décembre, a remporté un vif succès auprès des exposants créateurs et des visiteurs. La salle des fêtes décorée aux couleurs de Noël, les tours en calèche, la visite du Père Noël, les chocolats et vin chaud ont ravi petits et grands.

Pour finir l'année en beauté, les enfants ont pu assister le 12 décembre au spectacle « Le chevalier Raoul » et ont trouvé au pied du sapin de l'école des chocolats.

Les membres de l'Amicale vous adressent pour l'année 2017 leurs meilleurs vœux !



Les tours en calèche

Cartable pour le Sénégal



L'association Cartable pour le Sénégal a tenu sa 11^e Assemblée Générale le 26 novembre 2016.



Après avoir présenté le bilan de l'année écoulée devant une quinzaine d'adhérents, les projets d'actions pour l'année 2017 ont été présentés.

L'équipe dirigeante soumet un nouveau chantier: de construction de salles de cours et d'une salle pour les professeurs du collège sans oublier le parrainage des jeunes lycéens. Les participants à l'AG ont validé cette orientation.

L'association Cartable pour le Sénégal réaffirme son engage-

ment auprès des enseignants et des parents pour renforcer la scolarisation et l'éducation des jeunes villageois de Péthiadji et de Keur Balla Seye.

Pour nous soutenir, nous faire un don de matériel ou autre, merci de nous contacter au 02 43 42 44 33 ou 06 88 89 95 69 ou par l'intermédiaire de Facebook : asso cartable pour le Sénégal.



Le saviez-vous?

La galette des rois : son origine

Elle est indissociable de la fête de l'Épiphanie.

Et pourtant, notre traditionnelle galette des rois est l'héritage d'une tradition païenne. Elle provient d'une fête romaine, les Saturnales, célébrant le dieu Saturne et le Soleil. Un repas était alors partagé entre les maîtres et les esclaves et, en guise de fève, un haricot était glissé dans un gâteau rond et

doré rappelant le soleil. Celui qui récupérait le haricot était désigné le roi du festin. Après la christianisation, la tradition fut conservée. En effet, cet événement était l'occasion de ripailles mémorables et d'incroyables débauches. L'Eglise, pour y mettre fin, fit coïncider la célébration de l'arrivée des Rois Mages auprès du berceau de Jésus avec cette fête.

Brèves de Mairie

Travaux de peinture



Les bénévoles au travail au stade d'Asnillé

Merci à nos 2 Bernard, Dominique, Christine, Francis, Jean-Yves et Joël pour avoir consacré 2 jours à poncer, gratter et repeindre les mains courantes du stade.



Repas du CCAS



Chaque année, le repas des anciens est attendu avec impatience. Il s'est déroulé le 4 octobre dernier.

Cette manifestation a été l'occasion de se réunir autour d'une bonne table. Diverses animations (chants, histoires drôles, danse avec la participation d'une accordéoniste...) ont permis de partager un moment gaie et agréable.

Le saviez-vous?

Loisirs

Le succès des jeux de société



Malgré la déferlante des jeux vidéo, les français ont

acheté 20 millions de boîtes de jeux de société en 2015. Nous sommes les plus gros consommateurs d'Europe.

Il s'avère que nous aimons jouer avec des jeux anciens comme le Monopoly créé en 1904, le scrabble en 1948, le mille bornes en 1954 ou le Trivial Pursuit en 1979. Pour les adultes, le jeu est une valeur refuge et sa pratique favorise le divertissement familial intergénérationnel et entretient la nostalgie des jeunes années passées à jouer.



Les dates à retenir du 1^{er} semestre 2017

6
janvier

Vendredi

Vœux du Maire

22
janvier

Dimanche

Rando-orientation
AZIMUT 72

23
janvier

Samedi : 15h

Assemblée Générale
suivie de la galette TCP

25
février

Samedi

Soirée dansante
FCSGP

23
avril

Dimanche

Premier tour des
élections présidentielles

7
mai

Dimanche

second tour des
élections présidentielles

11
juin

Dimanche

Premier tour des
élections législatives

18
juin

Dimanche

Second tour des
élections législatives

24
juin

Samedi

Fête de l'école
APEL J.Y. Cousteau

25
juin

Dimanche

Fête au village
Comité des fêtes

juin

Vente de billets
de tombola
Amicale J.Y. Cousteau

Les mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1								2		
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement :

1- Les Prulléens la rejoindront bientôt, **2-** Exister - Prénom féminin, **3-** Eprouvent, **4-** Enduisage - Epineux, **5-** Impersonnel Amérindien - Son perçant, **6-** Agir en justice - Zen, **7-** Imprègne Article, **8-** Lentille - Contente, **9-** Ecole Nationale - Mises en terre, **10-** Modes - Existes.

Verticalement :

A- Ria breton - Classe, **B-** De manière honnête, **C-** Conventionnel, **D-** Petite brosse - Boitier, **E-** Très froid - Lettre grecque, **F-** Démonstratif - Retires, **G-** Pratiques, **H-** Atome - Attaches, **I-** Rapporté - Erre - Possessif, **J-** Pronominal - Réfutant.

Le mot à trouver

1	2	3	4	5	6	7

Clin d'œil sur les fêtes de fin d'année :

Mon premier est un géniteur
Mon second est un « non » étranger
Mon tout est attendu en décembre.

Qui suis-je ?

Le sudoku

Règle du sudoku : chaque carré, chaque ligne et chaque colonne ne doit contenir qu'une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

			9	1				6
	4	5						
	3			5				1
					2	9	6	
	2	9	6		1	3	8	
	6	4	7					
6				2			3	
						2	7	
4				9	8			